

Le nouveau Contrat de gestion de l'ONE est signé !

Le nouveau Contrat de gestion de l'ONE est officiellement signé par la ministre de l'Enfance Bénédicte Linard, le Président du Conseil d'Administration de l'ONE Thierry Wimmer et l'Administrateur général de l'ONE Benoît Parmentier, après avoir été adopté le jeudi 24 juin par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le 30 juin par le Conseil d'administration de l'ONE.

La conclusion de ce Contrat de gestion est un moment important pour les enfants et les familles. Il vise, en effet, une plus grande accessibilité à l'ensemble des services offerts par l'ONE et ses partenaires, dans les secteurs de l'Accueil et de l'Accompagnement.

21 >>> 25

Outre l'augmentation du nombre de places d'accueil, la poursuite de la réforme des milieux d'accueil (MILAC), le renforcement des Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE) et des services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), ainsi qu'un engagement à boucler la réforme de l'Accueil Temps Libre sous la présente législature, le Contrat de gestion prévoit également d'améliorer les conditions de travail des professionnelles et professionnels de la petite enfance. Ainsi, l'ensemble des accueillantes conventionnées passeront au statut d'accueillantes salariées d'ici 2025.

Dans l'optique d'améliorer l'accessibilité et la qualité de l'accueil dès le plus jeune âge, la transition écologique, via les dispositifs éco-crèches pour les milieux d'accueil qui le souhaitent et la promotion de l'alimentation saine, fait en outre partie des préoccupations, tout comme l'éveil culturel et l'ouverture des milieux d'accueil à leur environnement direct. L'objectif poursuivi est, à cet égard également, d'augmenter l'accessibilité et de lutter contre les inégalités, en proposant cette offre à des enfants du quartier qui ne fréquentent pas un milieu d'accueil et qui pourraient faire la rencontre non seulement de la culture, mais aussi de l'accueil de l'enfance.

Le Contrat de gestion concrétise ainsi la volonté partagée par la ministre de l'Enfance Bénédicte Linard et l'ONE d'offrir un accueil de qualité à davantage d'enfants, et d'améliorer l'accompagnement des familles et des enfants. Les missions de l'ONE relatives à la santé préventive et la promotion de la santé sont en outre renforcées.

Il est l'aboutissement d'intenses concertations menées depuis plusieurs mois avec les représentantes et les représentants du secteur, de ses travailleuses et de ses travailleurs, et l'ONE, pour un résultat qui rencontre à la fois les enjeux à relever pour le bien-être des générations futures et les préoccupations du secteur, notamment en termes de confiance, de valorisation des professionnelles et professionnels et d'allègement des charges administratives.

Pour rappel, afin de réaliser les objectifs contenus dans le Contrat de gestion et au bénéfice des générations futures, la dotation de base de l'ONE sera augmentée de 60 millions d'euros d'ici 2024, ce qui constitue un budget historique pour le secteur de l'Enfance.

Enfin, le Contrat de gestion est également une occasion pour l'ONE de poursuivre sa modernisation et sa transformation digitale, afin d'améliorer d'une part, les conditions et l'environnement de travail, et la qualité des services offerts aux familles, d'autre part.

« La mission de service public de l'ONE est de favoriser le bien-être et le développement global de tous les enfants et le soutien aux familles en Belgique francophone. Je me réjouis de ce que cette mission, qui anime tous les agents, volontaires, médecins et partenaires de l'ONE, soit non seulement reconnue mais aussi renforcée et étendue dans le Contrat de gestion 2021-2025 », commente Thierry Wimmer, Président du Conseil d'Administration de l'ONE.

« Il est de notre responsabilité d'offrir le meilleur avenir possible aux générations futures, notamment en permettant à davantage d'enfants de bénéficier d'un accueil de qualité. Il s'agit d'un élément essentiel dans leur développement. L'ONE est au cœur des politiques de l'Enfance. Il en est le moteur et l'interlocuteur principal des familles. Je suis très fière que nous ayons pu aboutir à un engagement ambitieux, grâce au volontarisme et aux échanges constructifs sur lesquels nous avons pu compter au cours des concertations. Ce Contrat de gestion est une réelle opportunité de contribuer à résorber les inégalités qui subsistent encore dans notre société et de lutter activement contre la pauvreté infantile, mais aussi de revaloriser les professionnelles et professionnels sur le terrain, qui jouent un rôle important dans la vie des enfants dès le plus jeune âge », conclut la ministre de l'Enfance Bénédicte Linard.

[Découvrez le nouveau Contrat de gestion de l'ONE en un clic !](#)

Contacts :



Lauriane DOUCHAMPS
Porte-parole et responsable de la communication
Cabinet de la Ministre Bénédicte Linard
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be
+32 478 98 59 96



Guillaume GOFFIN
Service Communication Externe
Direction des Relations Externes et Internationales
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
guillaume.goffin@one.be
+32 499 77 30 93